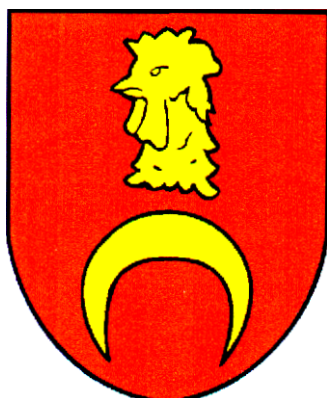


COMMUNE DE GUNDOLSHEIM

HAUT RHIN

NUMERO 84

JUILLET 2019



BULLETIN COMMUNAL

Sommaire :

Informations communales	2-4
Les finances	4-5
L'analyse de l'eau potable	6-7
Informations diverses	8-9
La page des associations	10-14

Le mot du Maire

*Chères concitoyennes,
chers concitoyens,*

En 2019, les cigognes sont de retour sur le clocher et, pour la première fois sur le toit de notre église, des cigogneaux sont nés. Des

naissances viendront donc prochainement remplir notre école, à moins que ce soit l'extension du lotissement des noyers, qui nous y aidera, et j'en profite pour saluer l'ensemble des nouveaux arrivants.

Le confort de nos enfants va s'améliorer à l'école, avec une mise en conformité de l'accessibilité, une amélioration de la qualité de l'air dans le bâtiment et de l'éclairage, une réfection des sols, murs, plafonds et le remplacement des sanitaires.

Le démarrage de ces travaux commence par un vidage complet de l'école, déjà engagé par les professeurs et les employés communaux. Le Conseil Municipal s'adjoindra à eux pour une journée de travail le 6 juillet, afin que les entreprises commencent les travaux le 8 juillet et les terminent une semaine avant la rentrée.

Les travaux planifiés pour 2020 et 2021 seront, ensuite, la place de l'église avec le mur de soutènement, puis la rue de Verdun ; les demandes d'enfouissement étant déjà transmises au syndicat d'électricité, et à Orange pour le réseau téléphonique.

Je vous invite toutes et tous à participer aux festivités de cet été engagées par nos associations, et auxquelles la commune contribue pour le feu d'artifice de la Nuit Tricolore, et également à voir l'exposition des 10 ans de L'Atelier d'Agathe.

Bonnes vacances à toutes et à tous, et bonne lecture.

Didier VIOLETTE



La Commune à votre service

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi et vendredi de 14 h à 19 h

mardi et jeudi de 14 h à 18 h

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

MM. Didier VIOLETTE, Maire, Jean-Pierre DALLER et Dominique HUEBER, Adjoint au Maire, sont à votre disposition le lundi ainsi que le vendredi de 18 h à 19 h.

Il est préférable de prendre rendez-vous.

FERMETURE ESTIVALE

La Mairie sera fermée du 17 au 31 juillet 2019. Une permanence sera assurée par M. Patrice Wucher, secrétaire de la mairie de Westhalten le mardi et vendredi et 15h à 17h.

RENOVATION DE L'ECOLE LA ROSE DES VENTS

Le Conseil municipal a décidé d'engager d'importants travaux de rénovation de l'école la Rose des vents qui seront réalisés cet été.

Dans un premier temps, un diagnostic complet du bâtiment a été réalisé en matière de

- Sécurité incendie et accessibilité handicapés
- Installations électriques
- Chauffage et ventilation des locaux

Suite à ce diagnostic, le cabinet d'architecture KnL puis le bureau d'étude Vito Conseils de Guebwiller ont été chargés d'élaborer un programme de travaux de rénovation afin de rendre le bâtiment conforme aux normes en vigueur. Les enseignants ont bien entendu été associés à la démarche et le personnel communal effectue depuis plusieurs semaines un important travail de rangement, de classement et d'élimination afin que ce chantier se déroule dans les meilleures conditions possibles. L'école dispose actuellement d'une bibliothèque avec un coin détente au 1^{er} étage du bâtiment, or, afin de respecter les normes d'accessibilité, un ascenseur devrait être installé pour accéder à ce local. Afin d'éviter cette obligation, une nouvelle bibliothèque sera donc aménagée au rez-de-chaussée, dans le hall du bâtiment et les élèves n'auront plus accès à l'étage. Idem pour la maternelle où la mezzanine ne sera plus utilisée pour les activités.

Les travaux prévus dans le bâtiment portent principalement sur :

- La mise en accessibilité de tout le bâtiment
- La mise aux normes des installations électriques
- La reprise des accès extérieurs
- La pose de faux plafonds
- La mise aux normes des sanitaires
- Le remplacement des revêtements de sols
- L'aménagement d'une issue de secours dans la salle de jeux
- L'installation d'une ventilation dans l'ensemble des locaux
- la rénovation des installations sanitaires
- La remise en peinture des murs et plafonds

Ces travaux de rénovation ont été confiés à des entreprises locales qui se sont engagées à respecter le planning très serré mis en place par le bureau d'étude.

Par ailleurs, les conseillers municipaux et le personnel communal ont prévu une journée de travail pour vider entièrement le bâtiment avant le début des travaux.



Rénovation du bâtiment GROUPE SCOLAIRE LA ROSE DES VENTS



OPERATION

MONTANT DES TRAVAUX **209 000 € HT**

MAITRE D'OUVRAGE



MAIRIE DE GUNDOLSHEIM

24 Rue Principale
68250 Gundolsheim
Tél : 03 89 49 61 59

MAITRE D'OEUVRE



170 rue de la République
68500 GUEBWILLER
Tél : 03 89 28 49 21

INTERVENANTS

COORDINATION SPS

Réalbati
30 Rue du Général de Gaulle
68270 Ruelshheim
Tél : 03 89 57 54 73

Bureau de contrôle

Groupe Qualiconsult
13 Rue Montgolfier
68127 St-Croix-en-Plaine
Tél : 03 68 35 06 24

LOT 1 : Terrassement

STP MADER
7 rue de la plaine
68500 Guebwiller
Tél : 03 89 74 93 12

LOT 2 : Serrurerie Menuiserie extérieures

Kleinhenny R
28 rue de Kingersheim
68311 ILZACH
Tél : 03 89 52 61 32

LOT 3 : Menuiserie intérieur

Soreba
33 Rue de l'Abattoir
68150 Ribeauvillé
Tél : 03 89 73 68 94

LOT 4 : Plâtrerie Peinture Faux Plafond

PASSIFLORA SARL
6 Chemin Noir
68500 Guebwiller
Tél : 03 89 74 23 21

LOT 5 : Revêtements Sol Carrelage Sols souple

Multisols
114 route de Rouffach
68000 COLMAR
Tél : 03 89 20 15 40

LOT 6 : Sanitaire Plomberie Chauffage

HUG
25 Rue de l'Europe
68700 CERNAY
Tél : 03 89 75 55 54

LOT 7 : Ventilation mécanique

HUG
25 Rue de l'Europe
68700 CERNAY
Tél : 03 89 75 55 54

LOT 8 : Electricité

ETC Electricité
26 Rue Jean Moulin
68850 Staffelfelden
Tél : 03 89 57 72 69

REFERENCES

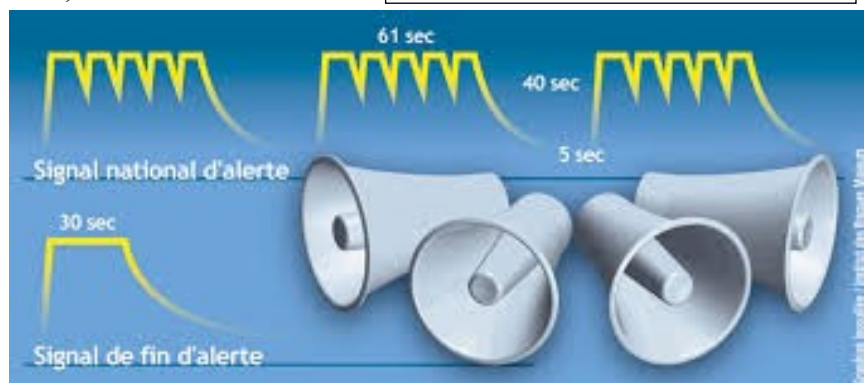
N° de déclaration: AT 068 116 19 B 0001.
Bénéficiaire : MAIRIE DE GUNDOLSHEIM.

EXTENSION DU PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION DE LA CENTRALE NUCLEAIRE DE FESSENHEIM

Suite à l'accident de Fukushima en 2011, la couverture des Plans

SIGNAL D'ALERTE NUCLEAIRE

Particuliers d'Intervention (PPI) autour des centrales nucléaires a été étendue de 10 à 20km cette année. Gundolsheim est à présent compris dans cette zone et le plan s'applique donc à notre village. Outre l'obligation pour la commune d'instaurer un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), l'extension du rayon du PPI de 10km à 20 km permet de mieux sensibiliser et préparer la population à réagir en cas d'alerte nucléaire.



Le PPI est établi par l'Etat en vue de la protection des personnes, des biens et de l'environnement, pour faire face aux risques particuliers liés à l'existence d'une installation nucléaire. Si un évènement nucléaire se produisait et qu'il était susceptible d'avoir des conséquences à l'extérieur du site, le Préfet prendrait la direction des opérations et pourrait mettre en œuvre des actions de protection prévues dans le PPI.

A partir du mois de septembre vous allez être informés des bons réflexes à avoir en cas d'alerte nucléaire et notamment sur la distribution de pastilles d'iode. En cas d'accident, des rejets d'iode radioactif peuvent se produire. Les comprimés d'iode stable (iodure de potassium) protègent la glande thyroïde contre les effets de l'iode radioactif pendant 24 heures. Pour être efficaces, les comprimés d'iode doivent être pris au bon moment et uniquement sur ordre du Préfet qui sera relayé par les radios, télévisions, véhicules avec haut-parleur etc.

PLAN D'ALERTE POUR LES PERSONNES AGEES « PLAN CANICULE »

Les conséquences dramatiques de la canicule de l'été 2003 ont conduit les pouvoirs publics à adopter la loi N° 2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité et à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

L'article 1^{er} de la loi institue dans chaque département, un Plan d'Alerte et d'Urgence destiné à améliorer la prévention des situations exceptionnelles (canicule, grand froid, tempête...).

Cette loi confie aux maires la mission de recenser les personnes âgées et les personnes handicapées vivant à domicile qui en font la demande.

Dans cet objectif, un registre nominatif et confidentiel est ouvert à la mairie. Sa finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes inscrites sur le registre, en cas de déclenchement par le Préfet, du Plan d'Alerte et d'Urgence.

La demande d'inscription est facultative. Elle est réalisée au moyen d'un questionnaire complété par la personne elle-même ou par un tiers. Le Maire est tenu de garantir la confidentialité des données recueillies. Il est rappelé que la responsabilité de la mise en œuvre du Plan d'Alerte et d'Urgence incombe au Préfet.

Les personnes âgées de plus de 65 ans qui souhaitent être inscrites sont priées de s'adresser à la mairie.

La page des FINANCES

TARIFS COMMUNAUX

Le Conseil municipal a fixé différents tarifs selon le tableau ci-contre :

TARIFS 2019	€
Concession au cimetière - le m ² pour 15 ans	20
Concession au cimetière - le m ² pour 30 ans	40
Concession au columbarium : case pour 15 ans	500
Concession au columbarium : case pour 30 ans	800
Droit d'épandage au jardin du souvenir avec plaque	250
Droit de place : cirque - ventes diverses - marché	15
Stère de bois en fonds de coupe	16

SUBVENTIONS COMMUNALES VERSEES AUX ASSOCIATIONS ET AUX ÉCOLES

- Le Conseil Municipal a attribué une subvention annuelle de 300€ aux associations locales sur présentation d'un bilan financier. Les bénéficiaires : l'Amicale Villageoise, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, la Fabrique d'église, le Football Club, l'Union des Anciens Combattants et le Groupe Seniors

- 250 € ont également été versés au football club pour l'encadrement des jeunes licenciés sportifs.

· Enfin un crédit de fonctionnement de 42 € par élève a été attribué à chaque coopérative scolaire ainsi qu'une somme de 14 € par élève pour l'achat d'un cadeau de Noël.

La Commune va également prendre en charge le feu d'artifice qui sera tiré lors de la fête tricolore organisée par le football club le 13 juillet prochain près de la salle des fêtes.

IMPÔTS LOCAUX 2019

La Commune a maintenu les taux des taxes locales à leurs valeurs de 2018

	Commune	Communauté
* Taxe d'habitation	17.79 %	4.35 %
* Taxe sur foncier bâti	9.80 %	1.75 %
* Taxe sur foncier non bâti	59.82 %	8.91 %
* Cotisation Foncière des entreprises	22.84 %	1.55 %

Produit des 4 taxes pour la commune : 203 425 €

Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été fixé à 9.80 %.



COMPTE ADMINISTRATIF 2018 ET BUDGET PRIMITIF 2019

La colonne « Réalisé en 2018 » représente le compte administratif de l'exercice précédent.
La colonne « Budget 2019 » représente les prévisions budgétaires de cette année

SECTION DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Réalisé en 2018	Budget 2019
Charges à caractère général	114 805.43	172 900.00
Charges de personnel	194 636.69	206 500.00
Atténuations de produits	68 292.00	70 000.00
Autres charges gestion courante	61 247.46	58 300.00
Charges financières	2 450.74	2 600.00
Charges exceptionnelles	820.00	1 000.00
Dépenses imprévues Fonct	0.00	17 059.37
Total des dépenses réelles	442 252.32	528 359.37
Virement à la sect° d'investis.	0.00	61 693.89
Opérations d'ordre entre sections	0.00	1 900.00
Total des dépenses d'ordre	0.00	63 593.89
TOTAL DES DEPENSES	442 252.32	591 953.26

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Réalisé en 2018	Budget 2019
Atténuations de charges	493.00	400.00
Produits des services	29 950.27	13 500.00
Impôts et taxes	290 622.47	292 700.00
Dotations et participations	179 282.26	120 800.00
Autres produits de gestion	1 974.64	1 000.00
Produits financiers	4.92	0.00
Produits exceptionnels	787.20	0.00
Total des recettes réelles	503 114.76	428 400.00
Résultat reporté	102 690.82	163 553.26
TOTAL DES RECETTES	605 805.58	591 953.26



SECTION D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Libellé	Réalisé en 2018	Budget 2019
Résultat reporté	32 918.51	0.00
Opérations patrimoniales	15 000.00	0.00
Immobilisations incorporelles	10 206.89	3 000.00
Subventions d'équipement versées	56 175.00	0.00
Immobilisations corporelles	98 605.02	57 000.00
Immobilisations en cours	37 776.36	538 000.00
Remboursement d'emprunts	16 638.18	15 900.00
Autres immobilisations financières	460.00	0.00
TOTAL DES DEPENSES	267 779.96	613 900.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Libellé	Réalisé en 2018	Budget 2019
Subventions d'investissement	191 049.69	80 000.00
Emprunts et dettes assimilées	0.00	360 000.00
Dotations fonds divers réserves	107 408.98	47 000.00
Produits des cessions	0.00	16 000.00
Autres immobilisations financières	327.39	1 300.00
Total des recettes réelles	298 786.06	504 300.00
Opérations patrimoniales	15 000.00	0.00
Virement de la section de fonct.	0.00	61 693.89
Opérations d'ordre entre sections	0.00	1 900.00
Total des recettes d'ordre	15 000.00	63 593.89
Résultat reporté	0.00	46 006.11
TOTAL DES RECETTES	313 786.06	613 900.00

QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Vous trouverez ci-après, les résultats des dernières analyses d'eau



Service santé et environnement

Courriel : ARS-GRANDEST-DT68-VSSE@ars.sante.fr

Téléphone : 03 69 49 30 41

Fax : 03 89 26 69 26



MAIRIE DE GUNDOLSHEIM

24 RUE PRINCIPALE

68250 GUNDOLSHEIM

EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

GUNDOLSHEIM

Prélèvement et mesures de terrain du 18/03/2019 à 08h48 réalisé pour l'ARS Grand Est par le CAR

Nom et type d'installation : GUNDOLSHEIM (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : DIST. GUNDOLSHEIM - GUNDOLSHEIM (ECOLE ROBINET LAVABO WC FILLE)

Code point de surveillance : 0000002186

Type d'analyse : D1

Numéro de prélèvement : 06800138258

Référence laboratoire : CAN1903-3324

Conclusion sanitaire

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.



Colmar, le 25 mars 2019

Pour le délégué territorial,
La technicienne sanitaire

PLV n° 06800138258

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Mesures de terrain						
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'air	3,7	°C				
Température de l'eau	10,1	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH			6,5	9,0
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	<0,02	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	<0,02	mg(Cl ₂)/L				

PLV n° 06800138258

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Analyse laboratoire						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	Qualitatif				
Coloration après filtration simple	<5	mg(Pt)/L				15,0
Odeur (qualitatif)	0	Qualitatif				
Saveur (qualitatif)	0	Qualitatif				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,12	NFU				2,0
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	231	µS/cm			200	1100
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Cuivre	0,0125	mg/L		2,0		1,0
Nickel	<0,5	µg/L		20,0		
Plomb	0,09	µg/L		10,0		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,01	mg/L				0,1
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	39	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		



INFORMATIONS DIVERSES**RECENSEMENT DE LA POPULATION**

Le prochain recensement de la population aura lieu à Gundolsheim du 16 janvier au 15 février 2020. Comme auparavant, l'agent recenseur se présentera dans chaque logement et vous aurez le choix entre remplir les questionnaires papier ou bien répondre par internet directement sur le site de l'INSEE. Grâce à ce nouveau service, non seulement les personnes recensées seront rassurées sur la confidentialité de leurs questionnaires, mais répondre en ligne est plus simple et plus rapide que de remplir les questionnaires papier, car un système de filtres permet de se limiter aux seules questions qui vous concernent.

D'après l'INSEE, au premier janvier dernier, la population officielle du village était de 736 habitants.

**Mission d'animation - coordination pour la protection
de la ressource en eau du
Bassin versant de Guebwiller et environs**

Entre la fin de l'hiver et ce début d'été, Delphine Mychajlow, anciennement chargée de Mission Eau, a quitté notre territoire. Elle a été remplacée par, François Perrin, chargé de Mission de protection des eaux souterraines depuis le 29 avril 2019.

M. Perrin assurera la continuité du travail entamé lors des missions précédentes et sera mobilisé pour proposer et co-piloter un plan d'actions pluriannuel. Ce plan d'actions reste à inscrire au programme 2019-2022 pour l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et sera élaboré en partenariat avec la Région Grand-Est, CALEO, le SIVOM de l'Ohmbach, la Ville de Rouffach, la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller et les personnels des communes de la mission eau Rouffach - Guebwiller."

François PERRIN
Chargé de mission eau
(éco-conseiller P30 Insa)

+ 33 6 07 33 92 45 (*pro*)
+ 33 3 89 62 12 34 (*fixe*)

Communauté de Communes de la
Région de Guebwiller
1, rue des Malgré-Nous
BP80114,
68502 Guebwiller Cedex



Loi Labbé : votre jardin sans pesticides*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces...

Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.



LA PAGE DES ASSOCIATIONS



NOUVELLES DU FOOTBALL CLUB

Encore un exercice qui vient de s'achever. Cette fin de saison a été contrastée. L'équipe 1 est reléguée en District 4. Avec de grosses carences au niveau offensif, l'équipe n'est jamais véritablement parvenue à prendre l'ascendant sur les adversaires. A certains moments, des comportements inadmissibles et intolérables ont également pénalisé l'équipe. De ce fait des joueurs se sont éliminés d'eux-mêmes ou ont été exclus du club. L'équipe 2, quant à elle, a décroché le titre de Champion en terminant à la première place et accède en District 6. L'objectif défini en début de saison a été atteint. L'équipe 3 a malheureusement dû déclarer forfait général au cours des matchs retour suite à 3 forfaits. Au niveau des jeunes de l'Entente EVV les résultats ont été honorables.

Au niveau extra sportif, le Marche aux Puces et la Nuit Tricolore 2018 ont été un succès, la météo était de la partie. La Nuit Tricolore a permis aux villageois de passer une bonne soirée ponctuée par le feu d'artifice. Le Marché aux Puces a connu une très bonne fréquentation en terme de visiteurs et d'exposants.

Pour la saison 2019-2020, le club a engagé un nouvel entraîneur, en la personne de M. Franck HAURY. La saison passée il a entraîné un club de R3. Ceci dans le but de redonner une dynamique au club avec de nouveaux joueurs, une nouvelle vision. Nous recruterons des joueurs pouvant apporter un plus au club. Les objectifs seront de remonter en District 3 avec l'équipe 1 et de maintenir l'équipe 2 en District 6. Selon l'effectif, nous engagerons une équipe 3. L'équipe Vétérans sera également reconduite et elle disputera ses rencontres le vendredi soir.

Au niveau extra sportif, nous vous donnons rendez-vous le **13 juillet pour la Nuit Tricolore** et le **14 juillet pour le Marché aux Puces**.

NOUVEAUTE : Les bénévoles du club ont réaménagé le terrain de pétanque à l'arrière du club house. Depuis le 11 juin 2019 nous convions les mordus du cochonnet **tous les mardi soir de 18h30 à 23h**, à pratiquer la pétanque et à passer un moment convivial. Pour clôturer la saison estivale, nous organiserons un tournoi de pétanque le vendredi **23 août 2019**.

Nous donnons rendez-vous à tous les supporters le 15 août 2019 pour le 1^{er} tour de la Coupe d'Alsace et pour le 25 août 2019, date à laquelle le Championnat reprendra ses droits.

Pour terminer je tenais à remercier toutes les personnes qui s'investissent pour le club (licenciés ou non)

ainsi que la Commune pour son soutien et tous nos partenaires. Nous vous souhaitons de passer de très bonnes vacances estivales dans l'attente de vous revoir très prochainement.

Stéphane ABT
Président



Réfection du terrain de pétanque

Fabrique de l'Eglise Sainte AGATHE

Au nom du Conseil de Fabrique de la paroisse de Gundolsheim, nous souhaitons vous dire un grand d'avoir répondu si nombreux à notre appel lors de la journée asperges du 3 mai organisée pour la rénovation et l'entretien de l'église Ste Agathe et pour l'excellent et chaleureux accueil que vous avez réservé à nos quêteurs les 26 et 27 janvier derniers. Encore merci à vous tous !

Merci



Vos dons, votre ouverture d'esprit et votre générosité de cœur sont une force pour notre engagement à nous tous, les bénévoles, au service de notre paroisse.

L'Eglise vit et demeure un repère pour tous les fidèles et croyants mais elle s'ouvre aussi à ceux qui ne le sont pas car elle appartient à notre histoire commune. Elle peut nous servir de valeur « refuge » dans une époque difficile par sa vocation humaniste de solidarité et d'ouverture aux autres.

Vous êtes tous les bienvenus et nous nous réjouissons de vous revoir à notre prochaine fête paroissiale :

le Dimanche 3 novembre 2019 Repas Choucroute avec sa grande tombola.

Je me permets aussi de vous rappeler que nous tenons un stand pour la rénovation de l'Eglise au marché aux puces de Gundolsheim, le dimanche 14 juillet 2019.

Si vous avez des objets en bon état dont vous n'avez plus l'usage, vous pouvez les déposer la veille (le 13 juillet) chez Mme SCHERMESSER Dominique, 33 rue Principale, pour agrémenter notre stand. D'ores et déjà, nous vous adressons un grand merci pour vos dons.

L'orgue de notre paroisse Ste-Agathe devrait faire l'objet d'un processus de classement et de reconnaissance en tant que monument du patrimoine historique. Notre orgue a été construit par les organiers Joseph et Claude-Ignace Callinet en 1838-1839, une grande majorité de ses pièces étant d'origine, soit 21 jeux sur 24 jeux. Ils sont en bon état de conservation et de fonctionnement. Le clocher roman datant du XIIème siècle est lui aussi classé monument historique depuis 1841, ce qui confère un prestige indéniable à notre église et à notre commune.

En outre, quelques travaux importants s'annoncent dans notre paroisse : le balcon du premier étage et le sol du deuxième étage, où se trouve l'orgue, vont faire l'objet d'une rénovation dans les mois qui viennent. Les devis s'élèvent à une somme de 15 000 Euros environ.

Nous sommes aussi à la recherche d'un(e) fleuriste pour venir embellir notre Eglise. Nous vous lançons donc un appel ! Il s'adresse aussi aux bénévoles qui veulent rejoindre notre équipe motivée à faire vivre notre foi en communauté et dans le partage. **Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.**

Ce bulletin nous donne aussi l'occasion de remercier chaleureusement notre ancienne présidente, Sylvie Duprat, qui a souhaité passer le relais après 9 années d'engagement bénévole passées à la tête du Conseil de Fabrique de Gundolsheim.

Le Conseil de Fabrique vous souhaite fraternellement une belle période estivale dans la foi et l'espérance.



Emmanuel SUBIALI, Président
Tél : 03 89 71 74 55

LA LIGUE CONTRE LE CANCER - QUÊTE 2019

Les équipes de quêtes bénévoles sont à nouveau passées au courant du mois d'Avril 2019 dans les foyers de Gundolsheim pour collecter les dons pour la **Campagne 2019** de la *Ligue contre le Cancer - Comité du Haut-Rhin*.

La collecte de la quête 2019 s'élève à **3022.00 €**. Cette somme a été remise à la Ligue contre le Cancer dont le siège est à «*la Maison de la Ligue & des patients*» à Colmar au 11, rue Camille Schlumberger.

Je tiens à remercier vivement :

Tous les « **quêteurs** » qui ont répondu favorablement à mon appel. Sans eux cette quête ne pourrait se faire.

La **Municipalité** qui a donné l'accord pour le passage dans les foyers.

Tous les **généreux donateurs** qui ont réservé un bon accueil aux quêtes.

Les cinq groupes de deux personnes qui ont quêté dans notre village, étaient composé de :

- Schermesser Dominique - Entzmann Eliane
- Lombard Danielle - Tschambser Hubert
- Krafft Annette - Gwinner Mireille
- Heyberger Estelle - Daller Danielle
- Wagner Hélène - Hannauer Félix

Le Comité du Département du Haut Rhin et son Président le Docteur Bruno AUDHUY remercient également tous les donateurs et quêtes pour leur précieux soutien.

RITTER Marie Louise, Déléguée de Gundolsheim

NOUVELLES DES SAPEURS POMPIERS

Nous préparons activement la 4^{ème} édition de la Gundo'Bylette Vintage Festival qui aura lieu cette année les 10 et 11 août prochain. Vous trouverez à nouveau une exposition de deux roues et véhicules anciens, diverses courses et un marché vintage. Un défilé de mode vintage et l'élection de miss Gundo'bylette sont également au programme ainsi qu'une guinguette musicale. Pour clôturer cette fête, tous les habitants sont conviés à la « photo du village » dimanche 11 août à 17h au stade.



Notre flambée des sapins du 11 janvier dernier a remporté un beau succès et vous avez été nombreux à venir goûter un vin ou chocolat chaud lors de cette soirée très conviviale.

**Le Président
Gilles Haegelin**

L'ATELIER D'AGATHE

L'Atelier d'Agathe, section « broderie » de l'Amicale Villageoise de Gundolsheim, fêtera ses 10 ans d'existence en septembre 2019.

Pour cette occasion bien particulière, les brodeuses vous invitent à leur 2^{ème} exposition les 19 et 20 octobre prochains.

Vous pourrez admirer de nombreux ouvrages réalisés au point compté, ainsi que des objets en cartonnage, des ours et des poupées tricotées.

Le tout « fait main » !!

L'exposition sera ouverte au public :

Le samedi 19 octobre 2019 de 14h à 18h

Le dimanche 20 octobre 2019 de 10h à 18h

Elle aura lieu dans la salle des fêtes du village.

L'entrée est gratuite.

Vous pourrez vous restaurer dans notre « salon de thé » éphémère où boissons et gâteaux « maison » vous attendent.

Une vente de petites créations et une tombola vous seront proposées.

Les petites mains s'activent avec beaucoup de plaisir pour préparer ce bel évènement qui nous tient à cœur.

Eliane Flieller

Animatrice de l'Atelier d'Agathe

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS LOCALES

- **Samedi 13 juillet :**

Soirée tricolore du Football Club

- **Dimanche 14 juillet :**

Marché aux puces du football club

- **Samedi 10 et dimanche 11 août :**

Gundo'Bylette - Vintage Festival et Soirée Pizza
des sapeurs pompiers

- **Samedi 19 et Dimanche 20 octobre :**

Exposition de borderies de l'Atelier d'Agathe

- **Dimanche 3 novembre :**

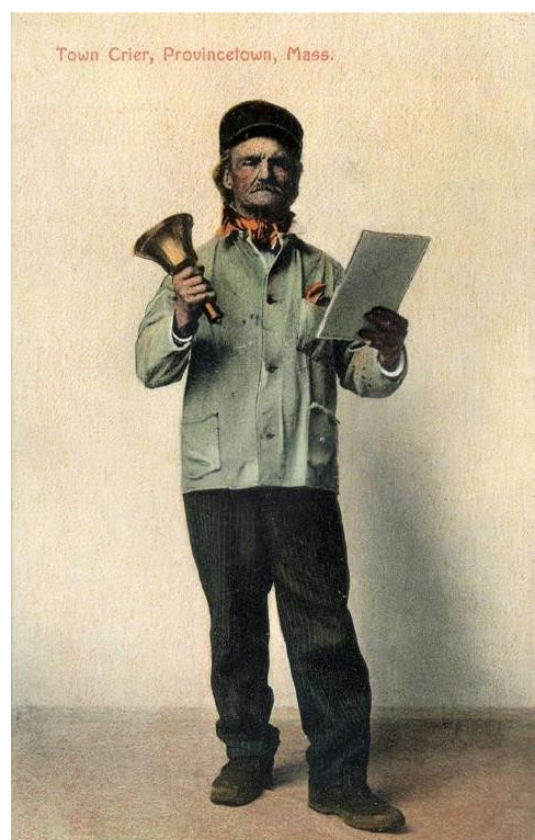
Repas Choucroute de la Fabrique d'Eglise

- **Dimanche 10 novembre :**

Commémoration de l'Armistice et Ste Barbe des sapeurs-pompiers

- **Dimanche 15 décembre :**

Fête de Noël des aînés à la salle des fêtes



Passions



Croisées



*L'Atelier d'Agathe expose
à Gundolsheim*

Exposition de broderies, cartonnage, ours et poupées

Samedi 19 Octobre 2019 de 14h à 18h

Dimanche 20 Octobre 2019 de 10h à 18h

10 ans déjà



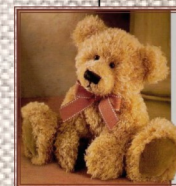
Tombola



Salon
de thé



Petite vente



Entrée
libre

Salle Polyvalente
Amicale Villageoise de Gundolsheim